



Signataire : Patrick Dimier

Date de dépôt : 26 janvier 2023

Question écrite urgente

Les missions impossibles du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a, semble-t-il, congédié en catimini à la mi-janvier le secrétaire général du département de l'économie. Avec 2 ans de retard, c'est la mise en œuvre de la volonté du précédent conseiller d'Etat de ce département. Curieusement, ce collaborateur a été bombardé « chef de mission » tout en gardant son revenu précédent (classe 32) alors que ces postes sont habituellement rémunérés en classe 22 / 140 000).

La question est donc : quelle est la mission, rémunérée par quel département ?

Ensuite, le secrétaire général, retraité, a été rappelé à la rescousse. Pourquoi ne pas avoir engagé le secrétaire général adjoint ?

Merci au Conseil d'Etat de sa réponse.